



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvère

No de résolution
ou annotation

MAI

LE 23 MAI 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 23 mai 2018 au 837, 8^e Rang, Saint-Sylvère, à 20 h 06.

Sont présents la conseillère et les conseillers suivants:

Madame Sylvie Tanguay	Monsieur André Lauzière
Madame Priska Kirouac	Monsieur Robert Morissette
Monsieur Normand Dubois	Monsieur Marc St-Louis

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Adrien Pellerin.

Est également présente : Madame Sophie Millette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2018-05-090

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est soumis aux membres du Conseil municipal pour adoption.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Marc St-Louis et résolu :

Que le Conseil municipal adopte l'ordre du jour, tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2018-05-091

SURVEILLANCE DE CHANTIER – PHASE B MODIFICATION DU TRAITEMENT POUR ENLÈVEMENT DU PHOSPHORE – OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Sylvère doit effectuer la surveillance de chantier – Phase B modification du traitement pour enlèvement du phosphore;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu les soumissions suivantes pour les travaux décrits ci-haut (avant les taxes):

SOUSSIONNAIRE	MONTANT TOTAL
EXP	21 000 \$ avant les taxes
WSP	16 230 \$ avant les taxes

CONSIDÉRANT que la firme PLURITEC a fixé un montant de 120 \$/heure pour répondre aux questions de l'ingénieur qui aura la gestion du chantier;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a choisi le soumissionnaire le plus bas;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur André Lauzière et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Sylvère octroi à la firme WSP pour la surveillance de chantier Phase B modification du traitement pour enlèvement du phosphore et ce pour un montant maximum de 16 230 \$ (taxes en sus).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 300 CONCERNANT UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT

Le conseiller monsieur André Lauzière donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil municipal, sera soumis pour adoption le projet de règlement numéro 300 concernant un règlement d'emprunt.



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvere

Monsieur André Lauzière dépose à la table du conseil le projet de règlement.

Le projet de règlement sera disponible pour consultation au bureau municipal..

2018-05-092

ENTRETIEN DU CHEMIN ENTRE L'ÉCOLE, LA PATINOIRE ET LE TERRAIN DE BALLE

CONSIDÉRANT qu'il y a des travaux d'entretien à faire du chemin des loisirs au chemin du croquet (terrain de balle, chemin d'accès jeux d'eau et patinoire);

CONSIDÉRANT qu'il proposé de faire mettre du gravier d'une épaisseur de six (6) pouces d'épais du club de croquet au chemin des loisirs (HLM);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Robert Morissette et résolu :

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorières à effectuer les dépenses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Vient la période de questions prévue à l'article 150 du Code municipal du Québec RLRQ, c. C-27.

Début de la période de question à 20 h 15 et elle prend fin à 20 h 21.

(Le tout selon l'article 32 du règlement 260 de la régie interne des séances du conseil

2018-05-093

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour de la séance étant épuisé;

Il est proposé par Madame Priska Kirouac et résolu :

Que le conseil municipal lève la séance à 20 h 22.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

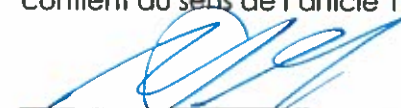


Adrien Pellerin
Maire



Sophie Millette
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Je, Adrien Pellerin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



ADRIEN PELLERIN
Maire

